L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No — Entre Conti et Bienville
NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 JUIN 1861.
G. F. WEISSE, F. LIMET, S. DUFOUR, S. HARBY } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 14 JUIN.

Voir la seconde page, pour:
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

A nos Abonnés.

Quelques mutations ayant eu lieu dans le personnel de nos porteurs, nos abonnés à l'année ou à la semaine qui ne recevraient pas régulièrement le journal, sont priés d'en donner avis à l'administration.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par B. Turpin au magasin de MM. S. D. Gratiaa & Co. No 59 Douane—Vermouth, Cognac, vins en caisses, &c. A ... au magasin No 59 Douane—raisins

Par le shérif—A midi, au City Hotel, les bateaux à vapeur Wm M. Levy, Republic et Rock City.

La question du coton.

II

Nous avons établi hier que la demande pour nos cotons devait être active dès l'ouverture de la saison d'affaires et que la difficulté à résoudre consistait dans le mode de paiement et dans les moyens de transport.

Si nous n'avions à raisonner qu'au point de vue théorique, nous démontrerions que l'équilibre doit nécessairement s'établir entre nos ventes et nos achats. Nos besoins sont aussi considérables qu'ils ont jamais pu l'être, et nous avons à demander à l'Europe au moins l'équivalent de la valeur que représenteront nos exportations. Il reste dans les magasins un stock assez faible de marchandises européennes, et nous aurons, en outre des articles européens que nous consommons habituellement, à acheter en Europe tout ce que nous fournissaient auparavant les fabriques du Nord. S'il y a une diminution dans les importations d'objets de luxe, elle sera plus que compensée par l'augmentation dans nos acquisitions de cotonnades, de fer, de quincaillerie, de machines et d'articles dont le Sud a un besoin indispensable. Les vêtements confectionnés, les souliers, les chapeaux qui nous venaient du Nord devront nous être envoyés par l'Europe, car les besoins de l'armée ont épuisé complètement le stock de matières premières qui se trouvait dans les Etats Confédérés au moment de la guerre. Il nous faudra aussi acheter des armes et probablement des steamers pour notre marine.

A tout bien calculer l'on peut dire que les échanges seront égaux et qu'en établissant les deux comptes, il n'y aurait de part et d'autre qu'une balance insignifiante à payer en espèces. Théoriquement il semble très simple que nos achats se paient avec des traites tirées pour le coton ou le tabac et que l'équilibre le plus parfait existe dans les opérations de change, car si nous envoyons dans le courant de l'année en Europe pour trois cents millions de dollars de produits et que nous lui demandions pour une somme égale de marchandises, il est inutile que l'Europe nous envoie de l'or, que nous serions forcés de lui renvoyer au fur et à mesure. Nous avons assez de numéraire pour les besoins de notre circulation et nous ne désirons nullement thésauriser des espèces—autant vaudrait garder notre coton en nature.

Malheureusement entre la théorie et la pratique il y a quelquefois un abîme. Les relations de change, qui paraissent si simples à l'économiste lorsqu'il envisage le Sud et l'Europe comme deux individualités commerciales, sont tellement divisées dans la pratique qu'il en résulte des complications très graves. La pierre d'achoppement, dans le cas actuel, est précisément la suspension qu'il y a eu dans les affaires et la difficulté qu'ont éprouvée et qu'éprouveront encore nos importateurs à établir des relations directes avec les maisons européennes, et à obtenir de celles ci les crédits que leur accordaient les grandes maisons de New York.

Il est bien clair que si le Sud avait fait à l'avance en Europe des commandes proportionnées à ses besoins, ou avait des comptes arriérés à liquider sur le vieux continent, le change trouverait de suite des acheteurs, et que la première difficulté pour la vente du coton se trouverait ainsi vaincue. Mais il n'en est pas ainsi. Soit par prudence à raison de l'incertitude que présente l'avenir, soit par l'impossibilité de trouver des crédits, les importateurs ont fait très peu de commandes.

Tous ceux qui sont familiers avec les affaires de coton, savent que les acheteurs européens paient le coton au comptant avec le produit des traites qu'ils tirent sur les destinataires européens (la ressource des traites sur le Nord se trouvant supprimée). Si, à l'ouverture de la saison d'affaires, il ne se trouve pas d'acheteurs pour ces traites il faudra que le coton soit payé en espèces. De la nécessité pour l'Europe d'envoyer de l'or à l'avance en quantité suffisante pour faire face aux premiers achats. Cette perspective ne laisse pas que d'être alarmante, quand on jette un regard sur les marchés financiers de l'Europe. La Banque de France vient d'ouvrir une souscription pour les chemins de fer qui ont besoin de 280 millions de francs. Le gouvernement français va émettre un nouvel emprunt de cent millions, et les divers marchés financiers vont être sollicités de prendre l'emprunt de 500 millions du royaume d'Italie.

On conçoit que, dans de pareilles circonstances, des retraits considérables d'espèces destinées à payer nos cotons, affecteraient sérieusement la Banque de Londres et la Banque de France. Les retraits d'espèces ont pour résultat infaillible une élévation dans le taux des escomptes. Il s'en suivrait un embarras réel dans les transactions, et les cours des cotons s'en ressentiraient d'une façon sensible. C'est effectivement ce à quoi il faut s'attendre pendant les deux premiers mois, jusqu'à ce que les achats forcés que nous aurons à faire en Europe, régularisent les transactions de change.

L'importation d'espèces en or ou en argent, quelque momentanée qu'elle doive être, présente de tels inconvénients que pour y remédier on a proposé de donner cours légal aux billets des Banques d'Angleterre et de France, comme on a déjà donné cours légal aux monnaies de ces deux pays. Cette mesure aurait d'immenses avantages et nous pensons qu'elle sera soumise au Congrès lors de sa réunion à Richmond au mois de juillet. Ces billets de banque étant donnés en paiement du coton, entreront dans la circulation pour en être retirés par les importateurs au fur et à mesure des paiements qu'ils auront à faire en Europe. Ils rempliront l'usage de véritables lettres de change avec cette différence qu'il n'y aura plus à chercher un acheteur de change, puisqu'ayant cours légal, ils seront acceptés par tout le monde. Seulement nous pensons qu'un terme devra être assigné à cette faculté du cours légal accordé aux billets de banque étrangers. Ces billets pouvant être envoyés par la poste, on évitera les dépenses assez fortes de fret que nécessitent les envois d'espèces.

Comme remède ou comme palliatif aux difficultés financières, on a encore proposé de donner cours forcé aux bons du trésor, ou de constituer le gouvernement des Etats Confédérés acheteur forcé de tous les cotons à un prix déterminé à l'avance et payable en bons du trésor. Nous sommes complètement opposé à tous ces plans, parce que les circonstances ne nous paraissent pas nécessiter le recours à des mesures extraordinaires. Le gouvernement a bien assez d'embarras sans lui en mettre d'autres sur les bras, et l'histoire nous enseigne que les Etats qui ont voulu se faire eux-mêmes commerçants ou industriels n'ont jamais abouti qu'à la ruine ou à la banqueroute. Le cours forcé des bons du trésor ne nous paraît pas, quant à présent, une mesure indispensable. Si le gouvernement reçoit du coton en don ou en paiement d'une taxe ou d'un emprunt, il en tirera meilleur parti en le mettant sur le marché que s'il se faisait lui même spéculateur.

Un des moyens les plus sûrs de hâter la régularisation des opérations de change serait, selon nous, l'établissement de lignes de steamers transatlantiques. Dès que les premiers achats de coton auront jeté sur nos places quelques millions en espèces ou en billets de banque, toute la machine commerciale se remettra en mouvement, et les besoins étant pressants, on cherchera les moyens de communication les plus rapides pour faire venir des marchandises. Les habitants, n'ayant pas eu d'avances cette année, emploieront leurs premières rentrées à faire d'importants achats qui nécessiteront de nouvelles commandes en Europe.

Il y a deux lignes en projet: l'une de Liverpool à Charleston, l'autre de Liverpool à la Nouvelle-Orléans et nous ne serons pas étonnés d'en voir créer d'autres pour répondre aux besoins du nouvel état de choses.

Si nous ne nous faisons pas d'illusion les embarras que nous avons signalés pour la vente de coton ne seront que momentanés, et le Sud ne tardera pas à ressentir les bienfaits du système des échanges directs avec l'Europe.

Il ne nous reste pour terminer ces considérations qu'à dire quelques mots sur la question du transport du coton. On craint que la marine européenne ne suffise pas à transporter tout notre coton, parce que jusqu'à ce jour c'est la marine du Nord qui a transporté les trois quarts de notre récolte.

On oublie que les navires américains jouissaient de certains avantages qui leur permettaient de rendre la concurrence désavantageuse pour les navires étrangers. Mais l'Angleterre a une marine assez importante pour remplacer en grande partie celle du Nord. Les navires anglais qui avaient le monopole presqu'exclusif du commerce de la Chine et des Grandes-Indes l'abandonneront aux batiments yankees, si l'élévation du frêt pour le coton leur offre un gain plus élevé. Il y aura un chassé croisé entre les deux marines. On mettra ensuite en réquisition tous les moyens possibles et nous pouvons nous reposer sur l'intérêt qu'ont les anglais à amener nos cotons chez eux, pour être surs qu'ils surmonteront la difficulté. Le steamer *Great Eastern* seul peut prendre à chaque voyage environ trente mille balles de coton, et faire une dizaine de voyages dans son année.

D'ailleurs un grand nombre d'armateurs yankees se voyant ruinés préféreront vendre leurs navires aux anglais même à vil prix plutôt que de les laisser pourrir dans les ports de New-York et de Boston. Nous le répétons, c'est là une difficulté dont il faut laisser aux acheteurs de coton le soin de trouver la solution, puisque nous ne pouvons nous-même improviser une marine. L'élévation du fret occasionnera une baisse correspondante dans le prix de vente de nos cotons. Mais en tenant compte de cette différence et de celle qui résultera des taux de change, nous croyons que la récolte s'écoulera à un prix moyen de dix cents le middling au lieu de douze qu'elle eût pu atteindre dans des circonstances plus favorables. Avec quatre millions de balles vendues à ce cours, le Sud réalisera encore DEUX CENT MILLIONS DE DOLLARS OU UN MILLIARD de francs et malgré la guerre le coton restera ROI.

Europe.

Nous trouvons dans les journaux du Nord quelques nouvelles d'Europe allant jusqu'au 26 mai.

On avait quelques doutes sur la reconnaissance du royaume d'Italie aussi longtemps que les troupes françaises resteraient à Rome. *L'Indépendance belge* dit que le cabinet de Turin a refusé d'accepter les conditions mises par la France à l'évacuation de Rome; les choses resteront donc dans le *statu quo*. Cependant on assure que la France reconnaîtra le royaume d'Italie avant la fin de juin.

Une dépêche de Toulon du 21 juin annonce que l'escadre est partie pour la Syrie, d'où elle doit ramener les troupes françaises.

Dans la Chambre des Députés, l'opposition propose une réduction assez forte sur le budget; le Conseil d'Etat a refusé la modification et on s'attend à une chaude discussion. On dit que le Conseil d'Etat est saisi d'une loi libérale sur la presse et que cette loi devait être prochainement soumise au Corps législatif. Le bruit courait aussi que le gouvernement préviendrait la motion de M. Jules Favre pour le rappel de la loi de sureté générale en proposant lui-même ce rappel.

On faisait circuler dans Paris un pamphlet de M. Mirès dans lequel il donne les noms des habitués des Tuileries qu'il a corrompus. La police prenait toutes les précautions pour saisir les exemplaires de ce libelle. Le jugement de M. Mirès a été fixé pour les premiers jours de juin. Sa santé et ses facultés mentales ont été altérées par l'emprisonnement.

Le Prince Napoléon a été élu Grand maître de l'ordre des Francs maçons en remplacement du prince Murat.

En Angleterre, le Parlement a repris ses séances après les vacances de la Pentecote. La Chambre des Communes a discuté le budget de la marine, et les réductions proposées ont été rejetées. L'amendement de M. Newdegate était mis à l'ordre du jour du 27 mai, et on croyait que Lord Palmerston ferait de son rejet un vote de confiance et en cas de défaite dissoudrait la Chambre.

Le *London Times* publie la première partie d'une longue communication sur les causes de la guerre américaine et a un autre article énergique au sujet de la lettre de M. Seward au ministre américain en France.

Le *Times* dit que cette lettre a l'air d'une insulte et il en ridiculise les idées prophétiques.

On répète le bruit qu'il part de Liverpool des navires destinés à faire la course.

La lettre de M. Cassius M. Clay au *Times* attire l'attention publique.

Les assureurs de Londres ont fixé les taux d'assurances sur les navires américains pendant la guerre de 6 à 8 guinées. Un télégramme de Calcutta du 29 avril dit que les droits sur les cotons filés et *tors* ont été réduits à cinq pour cent.

Les Romains ont envoyé à Napoléon III une pétition couverte de 10,000 signatures pour demander le rappel des troupes françaises.

Martino, le nouveau gouverneur de Naples, a lancé une proclamation dans laquelle il promet d'améliorer les services publics et demande le concours du pays.

A Milan il y eu quelques désordres, à la suite desquels on a fait une centaine d'arrestations.

Dix neuf députés vénitiens ont été nommés membres de la Diète du Royaume, mais ils ont refusé de siéger, de sorte que la Vénétie ne sera pas représentée.

Dans la séance du 21 mai à la Chambre des députés à Turin, M. Tecchio a dit: "Le peuple de Venise ne désire pas la domination de l'Autriche, et je recommande la Vénétie à l'attention du roi et du parlement italien."

Le comte de Cavour a remercié le signor Tecchio et a dit: je ne mets pas en doute les intentions libérales actuelles du ministère autrichien, mais il trouvera toujours des obstacles insurmontables en Vénétie. Ce fait est important principalement à cause de son influence sur l'opinion publique en Allemagne. "La Chambre ayant écouté avec un intérêt extrême le récit des souffrances de la Vénétie passe à l'ordre du jour."

L'empereur d'Autriche a accordé une amnistie entière à toutes les personnes qui ont été condamnées pour crime politique par les autorités militaires de Trieste.

Les *Nationalités* de Turin annoncent que quatre membres du Congrès sont arrivés à Turin dans le but de former une légion étrangère.

La reine d'Espagne a signé le décret pour l'annexion de Saint Domingue. Le général Santanna commandera les forces militaires de l'île.

Le roi de Portugal a ouvert les cortès le 20 mai. Son discours n'a aucune importance politique. Il a annoncé qu'un emprunt serait contracté et que cependant l'état des finances du pays était satisfaisant.

Les escadres anglaise et française.—L'escadre anglaise d'observation pour l'Amérique du Nord et les Antilles est sous les ordres du vice amiral Sir Alexander Milne dont le vaisseau amiral est le *Nile*, vapeur à hélice de 90 canons. Les autres batiments sont le *Cadmus* et le *Jason* de 21 canons chacun, le *Valorous* de 16, le *Racer* de 11, le *Desperate* de 7, le *Barracouata*, le *Firebrand*, le *Gladiator*, l'*Hydra*, le *Styx* et le *Spiteful* de 6 canons chacun, et le *Landrail* et le *Nimble* de 5 canons chacun.

Le gouvernement français s'est décidé à envoyer aussi une escadre pour la protection du commerce français. Elle se composera de la frégate à aubes *Descartes*, des corvettes à aubes *Lavoisier* et *Prony*, et du sloop à hélice *Narval*.

Ecole d'exercices.—M. A. Gery, habile instructeur, a maintenant une école d'exercices militaires en pleine activité. Les personnes entrées récemment dans des compagnies et qui désirent se mettre rapidement au courant du maniement des armes et de l'école de peloton, trouveront leur avantage à s'adresser à M Géry, rue du Maine No 137, entre Bourgogne et Remparts.

— Les habitants de la Nouvelle-Calédonie, dit M. Bourgarel, chirurgien de la marine impériale, qui a été à même de les bien observer, car il a vécu parmi eux pendant plus de trois ans, il sont intelligents, mais cupides, fourbes et ingrats; ils ne paraissent susceptibles d'aucun sentiment affectueux. Ils poussent la paresse au point que tout en reconnaissant la supériorité des Européens et les avantages matériels qu'ils pourraient se procurer en les imitant, ils aiment mieux ne rien faire et supporter les inconvénients de l'oisiveté. "Souffrir pour souffrir, disent-ils, mieux vaut avoir faim que travailler."

Aussi chez eux les femmes sont elles esclaves: ce sont elles qui doivent non-seulement s'occuper des animaux domestiques, mais encore se procurer des provisions nécessaires et se livrer même, presque seules, à la culture. Il en résulte que la multiplicité des femmes est pour les Néo-Calédoniens une source de bien être, et l'existence de la polygamie le plus grand obstacle que rencontre parmi eux la propagation de la foi chrétienne. "Une seule femme! vous voulez donc me nuire!" disent les habitans du pays à nos missionnaires.

Rhumatismes et diarrhée.—Il se vend au No 117 rue Ste-Anne, des remèdes particuliers pour la guérison du rhumatisme et de la dyssenterie dont on dit le plus grand bien et dont de nombreux témoignages attestent l'efficacité. Voir son annonce.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

50,000 Missouriens appelés à repousser les troupes de Lincoln.

Proclamation du gouverneur Jackson.

St Louis, 13 juin—Voici la proclamation du gouverneur Jackson;

Une série d'actes imprévus et sans parallèles ont été infligés à la paix et à la dignité du pays, ainsi qu'aux droits et aux libertés de son peuple, par des hommes pervers et sans principes, qui font profession d'agir sous l'autorité du gouvernement fédéral. Des décisions solennelles de votre législature ont été nullifiées. Vos soldats volontaires ont été arrêtés. Les relations commerciales avec des Etats frères ont été supprimées. Le commerce avec vos propres concitoyens a été soumis au fatiguant contrôle, d'une soldatesque armée. Des citoyens paisibles ont été emprisonnés sans mandat d'arrêt légal. Des hommes inoffensifs et sans défense, des femmes et des enfants ont été brutalement mitraillés et assassinés, et d'autres insupportables indignités se sont amoncelées sur votre Etat et sur vous-mêmes.

A tout cela vous vous êtes soumis avec une attitude patriotique qui n'a fait qu'encourager de plus téméraires usurpations. Mon but a été de maintenir la paix et d'éviter la guerre sur nos frontières. Dans cette vue le général Price a pris des arrangements avec le général Harney.

Le gouvernement d'Etat a fidèlement adhéré aux conventions. Le gouvernement fédéral a manifesté sa désapprobation par la démission du général Harney et a recommencé à agir d'une manière tout à fait hostile aux conventions adoptées. Mettant de côté la dignité du Missouri, j'ai sollicité une entrevue avec le général Lyons, et j'ai fait des propositions plus honorables au gouvernement fédéral qu'au Missouri, à savoir: que si les fédéraux voulaient se retirer, je m'engageais à dissoudre les milices et à défendre l'introduction d'armes dans l'Etat, à protéger tous les citoyens, sans égard à leurs opinions politiques, à réprimer toute insurrection, à maintenir une rigoureuse neutralité et, au besoin, pour mettre à exécution ces engagements, à appeler l'assistance des fédéraux. Le désir seul d'éviter la guerre civile pouvait m'amener à faire ces propositions humiliantes; ces propositions ont été rejetées!!

Le gouverneur Jackson fait une demande de 50,000 miliciens pour repousser les envahisseurs.

Hors d'atteinte à temps.

Une dépêche pour l'arrestation de William Trapman, de la Caroline du Sud, comme porteur de lettres de marque et d'autres documents de la Confédération, est arrivée à Boston trop tard. Le steamer était parti.

Troupes Fédérales dans le Kentucky.

Cairo, 13 juin — Un steamer avec deux compagnies fédérales et un escouade d'artillerie à bord, en croisant à quelques milles au dessous de Columbus, Kentucky, a brisé sa machine et s'est dirigé vers le rivage.

Trois personnes ont débarqué pour déchirer un drapeau de la sécession.

M Davis, administrateur du bureau du télégraphe Sud Ouest a eu la bonté de nous fournir les informations suivantes concernant l'évènement ci dessus.

Un corps de troupes fédérales d'environ 500 hommes a débarqué à Columbus, Kentucky, hier, ont arraché un drapeau sécessionniste, ont marché dessus et l'ont foulé aux pieds, et après avoir fait vingt autres niaiseries, s'en sont retournés à Cairo d'où ils étaient venus emportant avec eux leur trophée.

De Washington.

Washington, 13 juin —Il n'y aura pas d'attaque sur Manassas avant la prise de Harper's Ferry.

Des natifs du Nord sont partis en Europe pour organiser des corsaires confédérés.

Il existe une grande effervescence causée par certains rapports annonçant que les Confédérés marchent sur Washington.

Des avis à ce sujet ont été reçus au département de la guerre, mais on n'y croit pas.

Washington, 13 juin—Le camp du Sud à Romney est menacé.

Les forces de McClellan espèrent attaquer Cherleston (Virginie) dans une semaine.

Six régiments additionnels de l'Ohio ont reçu l'ordre de se rendre dans l'Ouest de la Virginie pour opérer sur la vallée.

Kanawha, 13—Le gouverneur Wise n'a pas été malade.

Attaque de Romney (Virginie.)

Cincinnati, 13 juin—Un régiment de Fédéraux a attaqué Romney avec succès.

De St-Louis.

St Louis, 13 juin—W. O Barrett, frère de l'ex membre du Congrès, a été arrêté pour trahison. D'autres citoyens honorables sont impliqués.

Les troupes fédérales sont en Missouri.

Trois steamers sont à l'arsenal prenant des troupes à destination de Jefferson City. Le pont du chemin de fer sur la rivière Ozage a été brûlé.

Fort Monroe, 13 juin—Un détachement, portant le drapeau de la trêve, s'est rendu à Grand Bethel pour enterrer les morts.

Affaires navales.

Boston, 13 juin—Le capitaine Chauncey, de la liste secrète, prend le commandement du *Susquehanna*.

Le *Colorado* a reçu des ordres et partira bientôt.

Affaires militaires.

Washington, 13 juin—Les 5 régiments du col. Dan. Sickles ont été mis en activité de service aujourd'hui.

Le Missouri est ajouté au département du général McClellan.

Le nombre total de tués à Little Bethel s'élève à 8 et celui des blessés à 45.

CHRONIQUE LOCALE.

Le Régiment de M. Marigny.—Trois belles compagnies faisant partie du Régiment du colonel Mandeville Marigny, ont été enrôlées cette semaine au service de la Confédération et seront mises en marche lundi pour le Camp Moore.

Ce sont 1o. Les "Louisiana Rebels", capitaine John M. Legett lieutenants J. E. Cucullu et Ernest Miltenberger; 2o. Les "Orleans Rangers", capitaine Edouard Crevon, lieutenants Montamat et Raymond; et 3o. Les "Orleans Greys", capitaine Barnett, 1er lieutenant Roussel.

Ces trois corps formeront les compagnies A, B et C du 1er bataillon du régiment, dont doivent également faire partie la belle compagnie du capitaine Philips, actuellement au Camp Moore, les "Jackson Avengers" d'Iberville, capitaine Lauve, et les "Chasseurs à pied de Jefferson", capitaine Waggaman. L'organisation du 1er bataillon et l'élection du Major du Régiment auront lieu sous peu de jours.

Jeune et prières.—Hier, 13 juin, jour fixé par le président Davis, toutes les Banques, les magasins et les bureaux ont été fermés; les églises seules sont restées ouvertes pour recevoir la population.

La ville a présenté un aspect que nous avons rarement vu—A l'heure où nous traçons ces lignes, le calme dont nous avons été frappés dès le matin règne encore dans nos grandes rues.

Poudrière. — Un détachement de vingt hommes des Chasseurs d'Orléans de 1814 et 1815, commandé par le lieutenant J. Houldobre, est parti à 4 heures P. M., à bord du towboat C. A. Mosher, pour garder la poudrière.

Les rues.—Les quelques lignes suivantes ont paru dans l'*Abeille* d'hier:

Les réformateurs qui ont élu le commissaire actuel des rues peuvent-ils dire que leurs espérances se sont réalisées? Nous l'ignorons; c'est à eux de répondre à cette question. Nous ne nous chargeons point de résoudre des problèmes aussi difficiles.

En attendant que la lumière se fasse, que les profondes ornières se comblent et que les pavés soient balayés nous dirons au commissaire—toujours par acquit de conscience—qu'il y a une énorme quantité de fange, de matière végétale et animale, en décomposition dans rue Villeré, entre le marché Tremé et la rue Bienville; qu'on remarque et qu'on sent, depuis plusieurs jours, dans la même rue, entre St-Louis et Conti, en face d'une boulangerie, le cadavre d'un chien en putréfaction. Des habitants du quartier nous ont affirmé que la rue Villeré n'a été nettoyée qu'une fois depuis trois mois "Fiat de la propreté mais pas trop n'en faut" est peut-être une bonne maxime, mais ce n'est point ici,—*et surtout en été* que les officiers municipaux devraient la mettre en pratique.

Nous avons reçu dans la journée la visite d'un député, M. Joseph Baker, dont le district est compris entre la rue des Remparts et le Côteau de la Métairie, et de la rue Toulouse à la rue du Canal. M. Baker nous dit qu'il y a erreur quant au cadavre du chien mort dans la rue Villeré, entre St-Louis et Conti, mais il reconnaît que nos remarques sur l'état de la susdite rue, entre le marché Tremé et la rue Bienville, sont parfaitement exactes.

N'ayant de raisons de douter ni de l'assertion de l'officier qui déclare avoir été renseigné par une personne de la boulangerie, ni de celle du citoyen qui habite le quartier et affirme avoir encore touché du pied le cadavre du chien hier soir, à l'endroit indiqué, nous abandonnons volontiers la question du quadrupède qui n'est déjà pas si amusante et laissons aux habitants plus directement intéressés que nous le soin de la résoudre d'une manière satisfaisante.

M. Baker qui nous a semblé animé des meilleures intentions et assez pénétré de l'importance de ses devoirs, nous a donné l'assurance qu'il avait, *à différentes reprises*, appelé, sur la malpropreté d'une partie de la rue Villeré, l'attention de l'entrepreneur, que ce dernier lui avait promis de faire enlever de suite les immondices &c, en un mot de remplir les conditions du marché conclu entre la ville et lui—mais que les actes n'avaient point succédé aux paroles.

Les députés ne sont pas tenus de veiller à l'exécution des contrats, il leur est seulement enjoint de signaler les négligences—nous savions cela avant d'avoir eu l'avantage d'un entretien avec M. Baker—mais la responsabilité pèse sur quelqu'un et sur qui? Evidemment sur le commissaire qui, en dépit d'influences dont il verra la nécessité de se méfier s'il veut bien mériter du public, doit toujours dénoncer aux Boards—*et cela de manière à ce que les contribuables le sachent*—les hommes qui ne peuvent ou ne veulent pas se conformer aux marchés qu'ils ont conclus et dont ils comprenaient les clauses avant de les accepter.

Loin de nous l'idée d'accuser le commissaire, sans preuves indubitables, de n'avoir point tenté la suppression de certains abus. Nous n'ignorons point qu'il exige de ses employés une attention constante dans l'exercice de leurs fonctions et qu'il en a déjà congédié quatre pour manque de zèle; nous savons que les obstacles contre lesquels il lui faut combattre, ne sont pas de ceux que l'on surmonte en quelques semaines, mais il n'est pas moins vrai, que ceux qui ne sont pas tenus au courant des efforts dans la bonne voie, et voient chaque jour s'accroître une malpropreté dangereuse, sont naturellement portés à blâmer ceux qu'ils ont élus avec l'espoir d'amener une réforme.

Parti pour Mobile.—L'officier Bulloss est parti pour Mobile aujourd'hui par le steamer, conduisant un voleur fugitif nommé Joseph Rice qui a été arrêté ici il y a quelque temps. Nous souhaitons un bon voyage à Bulloss en espérant qu'il n'essaiera pas, chemin faisant, d'arrêter quelques-uns des émissaires de Lincoln.

Voleurs.—Hier matin, à deux heures, M. White, watchman de la rue du Bassin, aperçut deux individus qui lui parurent suspects. Il les surveilla de près. A l'arrivée du caporal Carico, l'agent lui communiqua le résultat de ses observations et revint se cacher à l'endroit où il était lorsque le bruit du bâton s'était fait entendre. M. Carrico et un autre policeman se tenaient non loin de là.

Les voleurs avaient profité de la conférence pour mettre leur projet à exécution. L'un d'eux Pierre Cavara, s'était introduit dans la magnifique résidence de M. Joseph N. Robert, à l'angle des rues Bienville et Remparts, où le célèbre Charley Gordon a commis un vol l'hiver dernier.

Mme Robert le vit et réveilla son mari; "il y a un voleur dans la maison" lui dit-elle. M. Robert sauta hors du lit et s'arma d'un revolver, mais Cavara, voyant le danger, disparut comme par enchantement et sauta deux murs, poursuivi par M. Waite que le premier cri de Mme Robert avait attiré et qui, avant de quitter sa cachette, avait fait jouer sa crécelle pour appeler M. Carrico.

Arrivé au haut de deux murs que séparait une distance de trois ou quatre pieds, le voleur s'arrêta. M. Waite tira son revolver et dit à Cavara: "Ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux que vous descendiez au plus vite? Si vous restiez là, vous pourriez le regretter." Le voleur hésita d'abord, mais finit par comprendre l'apologue; car l'officier ajouta: "Si vous ne descendez pas, je vous casse la tête d'un coup de pistolet."

Cavara est en prison. Son complice s'est éclipsé.

Arrestation.—Mercredi soir, à huit heures et demie, l'officier L. Roux jeta les yeux en passant dans le magasin de comestibles de l'encoignure de la rue Dorbigny et de la Promenade Carondelet; il y vit les nègres Louis et Washington qui buvaient du *liqueur*; il les arrêta et alla dénoncer M. Ciker, propriétaire de l'établissement.

Essai mystérieux d'assassinat.—Mercredi, vers les 11 heures du soir, un homme se promenait rue de la Levée quand il découvrit un corps inanimé tout couvert de sang. Supposant que c'était quelque personne assassinée, il se rendit à un bureau de recrutement près de là, rue Conti, où il avait vu de la lumière, et y fit connaître ce qu'il avait découvert. Les officiers et quelques hommes l'accompagnèrent et découvrirent bientôt le corps d'un jeune homme à l'air très intelligent; il n'était pas mort; mais très dangereusement blessé de trois coups de poignard. Ils le transportèrent au bureau de recrutement, l'officier Crevon qu'ils firent appeler le fit bientôt après, conduire à l'hôpital de charité. Ce jeune homme qui portait un pantalon militaire, et dont le képi a été trouvé à quelques pas de lui, appartient probablement à quelque compagnie de volontaires des paroisses. Le seul mot qu'il ait eu la force de prononcer, en réponse aux questions qu'on lui adressait, sur son nom, est celui de "Mayer".

A moitié tondu. — Un mauvais drôle, nommé William Bernard, qui faisait partie de la compagnie du capitaine Leggett, la "Louisiana Rebels," montra bientôt après son enrôlement des dispositions très grandes à s'approprier le bien d'autrui. Hier, il paraît qu'il a été surpris sur le fait, en volant un uniforme, et ses camarades ont résolu de lui infliger une punition exemplaire. Ils lui rasèrent le côté droit de la tête et la partie gauche de la moustache et le promenèrent dans cet état, précédé d'un tambour, dans plusieurs rues de la ville, après quoi ils le conduisirent à la station du Second District.

Cette scène, bien que d'un nouveau genre, n'a pas paru être fort goûtée de nos concitoyens, et nous sommes du grand nombre de ceux qui pensent qu'il est inopportun de substituer la boutique du perruquier au pénitencier, même à l'égard de certains voleurs qui ont par trop de toupet.

Rectification. — Mme Boyer nous prie d'insérer la lettre suivante:

Messieurs les rédacteurs de l'Abeille.

Je vous prie d'avoir la bonté de rectifier l'erreur que vous avez commise dans votre journal du 13 courant.

Je n'ai pas perdu le droit à ma licence pour groceries mais j'ai été condamnée par un jury au minimum de l'amende. Je vous prie, aussi, messieurs, d'exprimer ma reconnaissance au jury qui, en se conformant aux rigueurs de la loi, a immédiatement, entre ceux qui le composaient, ouvert une souscription générale, qui m'aide à payer une somme, qui pour moi seule en ce moment, était une ruine complète.

En comptant sur votre bonté, je suis, messieurs, votre dévouée servante. Mme BOYER.

L'Angleterre et la question des corsaires.

Cette question vient d'être traitée, au point de vue exclusif du droit maritime, dans un remarquable travail auquel nous empruntons les passages suivants:

Il faut reconnaître que la position prise par l'Angleterre, en face du grand conflit qui s'engage, est de tout point juste et régulière, et qu'elle doit servir de règle de conduite à toutes les autres puissances maritimes. Les droits de la guerre appartiennent ils réellement aux Etats qui se séparent violemment de la grande république américaine? C'est une question grave et très justement contestée aux Etats-Unis, qui argumentent du texte de leurs constitutions intérieures, réservant au congrès et aux seules institutions nationales qu'il embrasse, l'exercice des droits supérieurs de la souveraineté. La grande république de l'Amérique du Nord est-elle, en effet, un Etat unitaire, dont toutes les provinces ont abdiqué et confondu dans un seul corps politique tous leurs privilèges souverains? N'est elle, au contraire, qu'une simple confédération d'Etats restés souverains, mais unis seulement pour la défense commune par des liens que chacun peut rompre à son gré, selon les circonstances ou son caprice? En un mot, dans ses développements et dans ses transformations successives, l'acte fameux qui lie entre eux les Etats Unis a t'il repris le caractère qu'il avait reçu d'abord de la *Confédération* du 9 juillet 1778, d'un traité entre des Etats souverains, restés souverains malgré les concessions réciproquement faites à l'institution commune de l'Union, ou a t il conservé le caractère plus tranché qui lui fut donné par la *constitution* du 17 septembre 1787, de l'établissement d'une union parfaite entre tous les membres d'un seul peuple sous un seul gouvernement national? Dans cette dernière supposition, quelles que soient d'ailleurs les réserves faites en faveur des institutions distinctes et locales, toute la souveraineté extérieure, et par suite, l'exercice légitime du droit de la guerre n'appartient qu'à l'Union—Les Etats qui veulent s'en séparer sont des provinces révoltées que la nation peut soumettre. Ce n'est pas la guerre légitime qui s'engage aujourd'hui entre le Nord et le Sud des Etats Unis, c'est la guerre civile.

Pour ceux donc qui veulent maintenir la constitution actuelle des Etats Unis, les Etats du Sud sont, à cette heure, des insurgés, qui n'ont ni souveraineté, ni droit de guerre ou de paix, par conséquent, ni qualité pour décerner un blocus, pour délivrer des lettres de marque, pour visiter les vaisseaux neutres afin d'y rechercher la contrebande de guerre, et c'est ainsi, sans doute, qu'on l'envisage à Washington. C'est ainsi que l'Angleterre elle même l'envisageait au début de la guerre d'Amérique à la fin du dernier siècle, et de là vinrent sa colère contre l'opinion et la conduite opposées de la France et les terribles conséquences qu'elle entraîna.

Mais d'autres principes ont prévalu dans le droit des gens moderne et il est aujourd'hui généralement accepté qu'en cas de guerre civile entre les différentes provinces d'un même Etat fondé sur le principe de l'union la plus parfaite, des puissances étrangères peuvent reconnaître aux deux parties en lutte les droits de la guerre ainsi que la qualité et les caractères d'ennemis légitimes et accepter vis à vis de chacune d'elles les droits et les devoirs de la neutralité. "Les nations étrangères ne peuvent refuser de traiter d'ennemis légitimes, dit Martens, ceux qui sont autorisés par leur gouvernement actuel *quel qu'il soit*." — "L'usage général des nations ajoute Wheaton, regarde la guerre civile comme donnant à chacune des deux parties combattantes tous les droits de la guerre, même par rapport aux nations neutres." — "Tant que la guerre civile continue, dit-il ailleurs, les Etats étrangers peuvent demeurer neutres en accordant aux parties belligérantes tous les droits que la guerre donne aux ennemis publics. C'est ainsi, par exemple, que les cantons suisses et les provinces unies des Pays Bas ont exercé tous les droits de la paix et de la guerre avant que ces Etats n'aient été reconnus." Et longtemps avant Wheaton et Marten, Vattel avait donné la raison de cette doctrine dans le passage même si malencontreusement appliqué, il y a quelque temps, par lord John Russell. "Toutes les fois que les choses en viennent à une guerre civile, dit-il, les liens de la société politique sont rompus ou au moins suspendus entre le souverain et son peuple; on peut les considérer comme deux puissances distinctes, et puisque l'une et l'autre sont indépendantes de toute autorité étrangère, personne n'a le droit de les juger. Chacune d'elles peut avoir raison. Il faut donc, en vertu du droit des gens volontaire, que les deux partis puissent agir comme ayant un droit égal."

Le gouvernement britannique se conforme dans sa conduite au droit des gens généralement reçu, quand il reconnaît aux Etats-Unis du Sud tous les droits de belligérants, mais il faut ajouter que cette reconnaissance des droits de la guerre n'emporte pas, en leur faveur, reconnaissance de leur souveraineté. C'est ce que se hâtent d'ajouter les auteurs cités "Cette dernière reconnaissance ne peut sortir que d'une déclaration expresse et officielle.

—On lit dans le *Temps*: "Nous tenons à noter un arrêt rendu le 9 avril par la cour de Colmar, en matière de magnétisme et de somnambulisme. Cet arrêt a confirmé un jugement du tribunal correctionnel de Mulhouse, renfermant le remarquable considérant que voici:

"Attendu que l'emploi du somnambulisme magnétique, comme moyen de découvrir les maladies et d'appliquer les remèdes, n'est point à considérer en lui même comme un élément du délit d'escroquerie; qu'en effet, l'inanité des phénomènes de cette sorte, comme auxiliaire de l'art de guérir, est loin d'être scientifiquement démontrée...."

"Ainsi, la justice le déclare: il peut y avoir dans le magnétisme, et dans quelques uns de ses plus étonnans phénomènes, quelque chose de réel et de sérieux. La science sincère le reconnaît aussi. Mais où s'arrête le vrai, où commence le faux? Voilà ce que ne peuvent dire encore ni la justice ni la science. Prenons acte de ce qu'elles déclarent aujourd'hui, et, en ceci comme en tout, ne doutons pas du progrès."

Un faux confesseur.

On écrit de Narbonne au *Journal des Débats*:

Le tribunal correctionnel vient de juger ici un singulier personnage. Pierre Cambriels, se sentant du goût pour l'état d'ermite, obtint du curé de sa paroisse la permission d'occuper le petit ermitage Notre-Dame-de-l'Olive, situé dans les montagnes des Corbières. Affublé d'un chapeau noir à bords rabattus, vêtu d'une soutane, les épaules couvertes d'une pèlerine, muni d'un chapelet traînant où sonnaient force médailles, orné d'une belle barbe grisonnante, et portant à son cou l'image de Notre Dame, ce bon ermite parcourait les campagnes, et, sous prétexte de faire des quêtes pieuses, il amassait d'abondantes aumônes. Il recevait aussi son tribut en nature, un morceau de jambon, du vin pour sa gourde, etc.

Dernièrement, Pierre Cambriels se présentait, costumé comme on vient de le voir, dans une métairie de la commune de Durban. Il aborda le berger et la bergère de cette habitation, et leur dit qu'il était autorisé par l'évêque du diocèse. Il promit au berger, qui avait négligé de faire sa première communion, de lui faciliter l'accomplissement de ce devoir. Puis il proposa au berger et à Rosalie, sa femme, de se confesser, déclarant qu'il en avait reçu le pouvoir de son évêque. Les autres, gens fort simples, le crurent (ils n'avaient pas été les seuls), et s'étant mis l'un après l'autre aux genoux de l'ermite, ils lui confessèrent leurs péchés, dont ils reçurent aisément l'absolution, l'ermite n'étant pas un casuiste épineux et irascible. Ainsi vivait ce saint homme, exerçant la profession de confesseur ambulant et venant, moyennant quelque menue monnaie, au secours des consciences trop chargées.

Cet ermite, quoique retiré du monde, ne le fuyait pourtant pas: il entrait quelquefois au cabaret pour exhorter les gens à la tempérance. Il oublia un jour ses propres principes et devint très communicatif.

Pierre Cambriels, l'ermite indigne, le confesseur prévaricateur, révéla dans sa chronique la confession de la bergère Rosalie, qui cependant avait montré un certain repentir de ses fautes. Pierre l'ermite alla si loin dans ses confidences, qu'il déclara que Rosalie était décidée à aller faire une retraite dans l'ermitage de Notre Dame de l'Olive. Le mari apprit tout par des railleurs, et, ne partageant pas ces idées de retraite, mécontent surtout de la trahison de Rosalie, il querella violemment sa femme.

Rosalie, furieuse de la double indiscrétion du confesseur, par un mouvement bien naturel, lui sauta au visage. L'ermite, dont les austérités n'avaient pas affaibli les forces, infligea à sa pénitente une telle grêle de coups de poing qu'il la fit tomber à terre comme la paille chassée par le vent.

L'incident, pour avoir mendié, pour avoir usurpé des fonctions publiques et avoir porté des coups à la bergère Rosalie, a été condamné à quinze mois de prison. Le faux confesseur, habitué depuis longtemps à formuler sa pensée avec onction, dit en sortant du tribunal: "Dieu soit loué! J'en suis quitte à bon marché."

AUX FRANÇAIS DU QUARTIER LAFAYETTE.

AVIS.

LES Français du quartier Lafayette sont invités à se rendre à la réunion qui aura lieu SAMEDI soir, 15 du courant, à 7 heures précises, au local qui sera indiqué demain par la voie du journal.

L'Etat Major des volontaires Français assistera à cette réunion. Sont invités aussi les volontaires qui désireront se joindre à l'Etat-major. 14juin

Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1861.

A Monsieur J. B. LEPRETRE.

Monsieur,

Le détachement de CASADORES ESPAÑOLES qui était de service à la poudrière, la semaine dernière éprouve le besoin de vous témoigner publiquement sa reconnaissance pour les services, les bons soins et les gracieuses attentions que vous n'avez cessé d'avoir pour tous les membres du détachement et particulièrement pour l'officier, qui le commandait.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération. EDW J. NATTES,
13juin—2f Lieutenant-Commandant.

Décédé, hier matin, à 10 heures et demie, EDGAR JUMONVILLE fils d'Alexandre Jumonville et de Carmelite Vela âgé de 23 mois. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à l'enterrement qui aura lieu, cette après midi, à 5 heures. Son corps est exposé, rue du Bayou, entre Roman et Prieur.

Décédé hier, à 11 heures du matin, JACOB GREEN, à l'âge de 42 ans, natif de Richmond (Virginie). Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises.

Décédée à Gretna le 13 juin, à 4 heures de l'après midi, Mme. Vve MOSNIER, à l'âge de 65 ans native de Paris (France). Son corps est exposé chez son gendre, M. Baptiste Hector, à Gretna. L'enterrement aura lieu à 3 heures de l'après-midi, aujourd'hui, vendredi, 14 juin. La cérémonie funèbre aura lieu à l'église St Barthélemy, à Alger. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister, sans autre invitation.

DEMANDE DE VOLONTAIRES pour les Derbigny Guard.

ON DEMANDE quelques jeunes gens robustes pour remplir les cadres des Derbigny Guard et entrer immédiatement au service actif. Pension et uniforme gratis. S'adresser au quartier général rue Tchoupitoulas No 248 près le marché Ste Marie. 14 juin—6

Demande de Nourrice.

ON demande une nourrice sans enfant, avec de bonnes recommandations. S'adresser, 145, rue Douane et 41, Vieille Levée. 14 juin—6

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON demande de suite, pour une famille, une bonne CUISINIERE française, bien recommandée. S'adresser au restaurant d'Eduard. No 13 rue de l'Union, entre St Charles et Carondelet 14 juin—2f

A Louer à bail.

LA propriété située à l'encoignure des rues Dumaine et Tremé, où était établi le magasin de marchandises sèches de John Hewlett. Cette place conviendrait pour une pharmacie. S'adresser à la grocerie de M Wood, vis-à-vis la propriété. 11 juin—5f

UNE PRESSE HYDROLIQUE, A VENDRE PAR CUSACHS & OGDEN,
10juin Encoignure Royale et St-Philippe

99, Rue de Chartres, au 1er étage.
LEON LAUGRIN, avocat.
(Licencié en droit de la Faculté de Paris),
AYANT établi une correspondance directe avec les principaux agents d'affaires de Paris et des départements, ... se charge ... de tous recouvrements ... les Cours de l'Etat, ... créances litigieuses et droits successifs dans toute la France. 10 juin—3m

Bureau des commissaires du deuxième District de Desséchement,
Hotel de Ville, No 22.
Nlle-Orléans, 15 mai 1861.
TOUTES les personnes possédant des terres situées dans les limites du Deuxième District de Desséchement, lequel est borné ... par le fleuve Mississipi, au Nord par le Lac Pontchartrain, ... ligne de la paroisse de Jefferson sont averties que le premier versement de l'assessement pour le coût du desséchement du dit District est maintenant dû et doit être fait à ce bureau. Tous les comptes qui n'auront pas été payés vers le 1er juillet prochain, seront sujets aux procédures légales. L. H. PLACE,
15 mai—1fpe—su—90j Président.

SARDINES à l'huile—50 caisses quarts et demi boîtes, de Nantes, à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
10 juin—15 39 Vieille Levée

VIEUX whisky Bourbon—un baril à vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
10 juin—15 39, Vieille Levée

FRAISES au jus—50 caisses fraises au jus
100 do fruits au jus assortis
100 do fruits à l'eau de vie ass.
100 do cerises à l'eau de vie
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
10 juin—15 39, Vieille Levée

EAUX DE VIE de Cognac et de la Rochelle—500 futailles des marques de Pellevoisin, G. V. Berrard; Havet Jne; Henry Mounier, J Faure & Co; Rithoret; Louis Le Breton 18..; V. Leon g & Co.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jnr
10 juin—15 39, Vieille Levée

VINS blancs—30 caisses Barsac en bout. et 1/2 bout. 10 barils Sauterne,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD jnr
10 juin—15 39, Vieille Levée

VANILLE—2 caisses à vendre par T BAILLY BLANCHARD jnr
10 juin—15 39, Vieille Levée

CIGARES allemands—500,000 de différentes marques et qualités
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD jnr
10 juin—15 39, Vieille Levée

SCHIEDAM schnapps &c—100 caisses Voldners aromatic,
50 caisses Calhoun whiskey,
20 do London Old Tom gin,
50 do Liqueurs assorties.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr
10 juin 49 Vieille Levée

CONSERVES alimentaires pour la marine et l'armée—20 caisses, telles que: patés de gibiers et de foie gras, Truffes, civets de lièvres salmis de gibiers, bouf bouilli, rôti, anguilles à la Tartare, à l'huile, andouillettes truffées, petits pois, champignons, légumes, royans à l'huile, bouillons gras, juliennes au gras
A vendre par LOUIS BAILLY BLANCHARD jr
10 juin—15 39, Vieille Levée

OPORTO—10 quarts vin d'Oporto, 5 barils do do
A vendre par T BAILLY BLANCHARD jr
10 juin—15 39, Vieille Levée

GENIEVRE à l'entrepot—10 pipes Nolet Impérial—20 do Lareine Beckert, à vendre par
10 juin S D GRATIAA & Co, 59 Douane.

VINS ROUGES—50 barriques St Emilion, 100 du Margaux, vins Latronde, Lecompte & Co, et P. Rousseau, à vendre par S. D. GRATIAA & Co,
10 juin 59 Douane.

WHISKEY—Un joli assortiment en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co,
10 juin 59 Douane.

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles bordelaises de 22 onces
50 paniers bouteilles Cognac avec étampes
40 caisses do do et à madère.
A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

BITTER DES ARABES.

MALGRÉ les contrefaçons plusieurs fois essayées ce précieux cordial a triomphé de tous les obstacles. Dans ce pays, comme en Europe, son emploi est devenu si général, que l'inventeur a dû donner à sa fabrication un développement considérable. Force, santé et appétit sont les avantages que procure le BITTER DES ARABES: aussi a-t-il remplacé avec succès les liqueurs alcooliques plus ou moins malfaisantes et dont le pernicieux usage était si généralement répandu.
Dépot général—F. Sancho, Vieille Levée No 229.
Succursale—A Calongne, encoignure Du Maine et Royale.
27 avril—3m,27,29a.. 11,13,25,27m..8,10,22,24, jn 5,8,20, 22,27jl

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.
Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.
Ces spécialités seront données selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien, Encoignure Orléans et Bourbon.
Dépôt de tous les médicaments français patentés. 12 nov

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.
Ces verres ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Penisson, Crawcour, Nee, etc de la Nouvelle-Orléans.
La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux et sans aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.
C'est au rapport même des spécialités les plus versées dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.
Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, seulement, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment bien plus claires que les autres.
Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.
M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles tous les avantages de cette invention 11fév

TABAC DU MEXIQUE.

EN débarquement du Tennessee arrivé de Vera-Cruz—27 balles de tabac du Mexique, à vendre par J. & J. TARDOS,
28fév No 43, Vieille Levée.

ATTENTION.

Le shérif procèdera aujourd'hui, à midi, au City Hôtel, rue de la Commune, à douze mois de crédit, à la vente à l'encan des bateaux à vapeur, Wm M. Levy Republic et Rock City.

Aujourd'hui à 11 heures Bernard Turpin, vendra à l'encan, au magasin de MM. S. D. Gratiaa & Co. No 59, rue de la Douane. 423 caisses vermouth, eau de vie françaises vins en caisses, genièvre, &c. Aussi: 300 caisses raisins M. R.

Batallon de Cazadores Españoles de N. Orleans.

No 11.

Los individuos, tanto activos como honorarios, que componen este Batallon, se reuniran en asamblea general el viernes, 4 del corriente, en la sala de armas á las 7 de la noche, para la aprobacion del reglamento que debe regirlo en lo sucesivo, y nombrar la Yunta Administrativa y Consejo de disiplina.
De orden del Comandante.
13 junio—2 El Ayudante, G. SEGUI.

MILICE ATTENTION!

EXERCICE! EXERCICE!

M. A. GERY, très connu en cette ville ayant appris à plusieurs compagnies vient de monter une école de soldats, où l'on apprendra le maniement des armes et l'école de peloton.
Des armes sont à la disposition des élèves. On est prié de se faire inscrire au plus tôt, rue Dumaine, 137, ancien collège Audouou, entre Bourgogne et Remparts. Tous les jours à 7 heures du soir.
Une vaste cour donnera toutes les satisfactions désirables pour ce genre de manoeuvres.
Il se chargera aussi de donner des leçons particulières à domicile.
Prix modérés. 14 juin—12

Draps français pour l'armée,

Rouges, bleus et autres de fantaisie, nouvellement reçus et à vendre par J. DUFAU,
12 juin—4f 9 rue Royale.

A louer à Mandeville.

UNE résidence confortable, complètement meublée, située au bord du lac, dans la partie la plus saine et la plus agréable du village. Il y a sur la façade une magnifique rangée d'arbres et les plus beaux chênes de Mandeville.
Pour les conditions, s'adresser à GOTTSCHALK & MAGNER,
12 juin Rue Carondelet No 33.

Alumettes de Clark.

DOUZE caisses de 100 grosses chaque, à vendre par F. P. DUCONGE,
12 juin 19 rue de Chartres

Dr HENRY BAYON,

Médecin de la Faculté de Paris.
DOMICILE,
243—Rue des Remparts—243
ENTRE LES RUES ST-PHILIPPE ET URSULINES
Nouvelle Orléans. 7ju—15

LE Soussigné ayant cédé à ses fils son intérêt comme associé en commandite dans la maison de Bragg & Daquin Jr., s'est retiré aujourd'hui (31 mai 1861) de la dite maison. A. DAQUIN.
Nouvelle-Orléans 5 juin 1861. 6 juin—10

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Avis aux Actionnaires.
LE 4 du courant à une assemblée des directeurs de cette compagnie, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent qui sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-causes à partir du 10 courant.
ALF. BOURGES,
5 juin—10 Secrétaire

AVIS.
CEUX qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de Dlle VIRGINIE GIREAUDEAU, décédée, sont priés de présenter leurs titres de créance au soussigné.
D. B. MACARTY, Administrateur.
5 juin—10f 21 rue Conti.

ASSOCIATION.
A partir de cette date, M. GEORGE NATHAN devient membre de notre société. Le titre sera T. Lonsdale, Nathan & Co.
1er mai H. T. LONSDALE SON CO.

E. DeFFEZ,
Successeur de Tamboury & Co.
Marchands-Commissionnaires en général,
IMPORTATEURS
Vins, Eaux-de-vie, Liqueurs, Sardines, Huiles, &c. Depot de Chateaux de Portets Lafitte, Margaux, D'Arche, Giraudi, &c.
5 juin 67 rue Royale, entre Conti et St Louis

Huile! Huile! Huile!
CINQ CENTS paniers huile d'olive venant d'arriver, à vendre à bas prix pour clore consignation par J. & J. TARDOS,
5 juin 43 Vieille Levée

AVIS.
PAR acte passé devant M. A. Ducatel, notaire public en cette ville, MM. J. CHS DE MAGY & CHS. CURIEN sont chargés de ma procuration pendant mon absence.
Nouvelle Orléans, le 4 juin 1861. J. N. CURIEN.
4 juin—1m

TOUS ceux qui doivent à la faillite de MALLAPLATTE & DARTAGNAN sont requis de ne payer à nul autre qu'au syndic de la faillite.
A. VIAVANT, Syndic provisoire.
N. Orléans, 3 juin 1861. 4 juin—10

Avis aux médecins et aux familles.

NOUVEAUX APPAREILS VAPORIFERES perfectionnés du Dr L. H. LEFEBVRE, destinés à administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres ... traiter les maladies en provoquant le sang ... transpiration ... par les pores de la peau.
Appareils pour bains généraux, pour douches ou bains locaux ...
Les personnes qui désirent se les procurer ... chez le Dr Duperron dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans.

HOTEL GREGOIRE,

LEWISBURG.
LE soussigné a l'honneur d'informer ... que son Hotel aura lieu DIMANCHE prochain le 2 juin.
... F. GREGOIRE, propriétaire.
29mai—1m

Dépots d'armes.

LA maison GIO. & ANDREE, a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir un nouvel envoi de pistolets de Lefaucheux; de Colts, de Adams; de Smith & Wilson—
Ainsi que des pistolets de salon avec toutes les cartouches nécessaires pour toutes genres de revolvers.
24 avril Coin Bienville et Royale.

AUX PHARMACIENS, Confiseurs, et Distillateurs, ... 90 caisses amandes sans coques, 150 barres amandes à coques tendres, ... pruneaux secs, ... 500 livres essence Portugal, bergamotte et rose, 20 caisses gomme arabique, 50 estagnons eau de fleurs d'oranger, ...
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jrr
7 mai 62 et 64 Vieille Levée

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,
Batisses Touro.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant—
ORGANDIES IMPRIMEES RICHES,
JACONAT " "
PERCALES " "
PIQUE " "
GRENADINES " "
Des genres les plus récents et les plus recherchés.
TOILES d'Irlande et Française pour chemises, à draps, damassées et ouvrées.
NAPPES et SERVIETTES damassées.
RIDEAUX mousseline et bobinet.
GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE.
ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.
—Aussi—
Marchandises pour Habitations
KENTUCKY JEANS, LINSEY,
LOWELL ETOFFES rayées,
Des meilleures fabriques du Sud.
COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISE, &c. &c.
Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock. 23fev—

VERMICELLI, MACARONI &c.—en magasin et à vendre par le soussigné—
50 caisses vermicelli d'Italie,
50 " macaroni "
50 " pâtes assorties "
FREDERIC AVET, 59 et 61 rue Vieille Levée,
3 juin—15j entre Bienville et Conti.

HUILE! HUILE— En magasin et à vendre par le soussigné—
250 paniers huile 22 onces Plaguiol
100 " " 11 " "
100 " " 22 " Bacigalupi
75 " " 11 " "
FREDERIC AVET 59 et 61, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti.
3 juin—15j

BEURRE DE MAI—En débarquement et à vendre par le soussigné—20 frequins beurre.
FREDERIC AVET 59 et 61, rue Vieille Levée,
3 juin—15 j entre Bienville et Conti.

EN débarquement du navire Jois Willie, arrivé de Bordeaux,
100 barriques vin rouge Cantenac Médoc,
20 " vin rouge Grand St-Lambert,
20 caisses kirsch Edmond Pernod.
8 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvetfils.
A vendre par X LAMBERT
4avril 82 rue des Magasins

CANELLE—300 mats à vendre par B. TURPIN,
28 mai—6f 93 rue Vieille-Levée

DIVERS en magasin—50 barriques vin rouge, Cotes pour familles, 40 barriques du vieux St Emilion 1er cru, 22 demi barriques vin blanc Sauterne supérieur, 300 caisses vin St Emilion, Margaux et St Estèphe, supérieur, 125 caisses vin blanc Sauterne, 75 caisses do do 1/2 bout. super, 120 do absinthe Pernod & Lecoultre, 50 caisses kirsch Pernod & Noilly, 49 balles bouchons pointus et réguliers, 10 balles do à damejeannes, 150 caisses fruits au jus, Lafaurie,
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
11 avril 71, Vieille Levée

Huile! Huile!
EN magasin et à vendre par le soussigné—
400 paniers, bouteilles, Plaguiol;
200 do ½ do do
200 do bouteilles Bacigalupi;
150 do ½ do do
A vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti et Bienville.
7 mai—1m

ABSINTHE, Vermouth—100 caisses absinthe suisse E Pernod
25 caisses kirshwasser E Pernod
70 do vermouth Noilly Pratt & Co
A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 129 rue Royale

SARDINES à l'huile—50 caisses de 100½ Rodel, 150 caisses de 1/4½, Rodel, J. Colin, Ve Rozier,
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
4avril—15f 39, Vieille Levée.

TABAC DU MEXIQUE—85 balles pour Tripes et Capes, en débarquement du steamship Tennessee, arrivé de Vera Cruz, à vendre par E. TROISGROS,
18, rue de la Douane,
18 avril entre Chartres et Vieille Levée

HUILE—100 paniers à huile Bacigalupi 22 34, 11 et 12 onces, 300 paniers Plaguiol, 34 et 11 onces,
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr
7 mai 62, et 64, Vieille Levée

BI CARBE DE SOUDE—50 barils ... que L. Deacon & Co. à vendre par W. H. VREDENBURGH,
8 avril No. 36 Vieille-Levée.

Volontaires Français du Quartier Poydras.

6me Compagnie.
Cette compagnie ayant été formée à la réunion qui a eu lieu hier soir, les membres qui la composent, et les personnes qui désirent en faire partie, sont invitées à se réunir SAMEDI soir, 15 courant, à 7 heures précises, chez M. Carité, encoignure Dryades et Poydras.
Les exercices commenceront immédiatement.
Par ordre du commandant Ferrier.
Le capitaine de la 6me compagnie,
14 juin—2f SERRIONY.

Volontaires Français.

La 7me Compagnie étant en voie de formation les personnes qui désirent en faire partie sont invitées à se faire inscrire chez le commandant Ferrier, au local du "Louisiana Academy" rue Hopital 79.
Les anciens soldats ayant des états de service à faire valoir, seront privilégiés dans la distribution des grades. L'équipement complet coûte $4 75 cts.
Par ordre du commandant.
Le capitaine adjudant major
14juin DE LAM...

Batallon de Cazadores Españoles de N-Orleans.

No 13.
No habiendo tenido efecto la eleccion de Capitan y segundo Teniente de la segunda compañia que resultaron vacantes por la renuncia de los Señores Dn Miguel Torras y Dn Guillermo Valls, por falta de asistencia de los individuos de la misma; se ha señalado el sabado 15 del corriente, para que tengan lugar dichas elecciones de siete á ocho de la noche.
Presidiran el acto los Señores Capitan Dn Jose Liadó y Ayudante Dn Gabriel Segui y Gaona.
Siendo un acto obligatorio se espera la mas puntual y exacta asistencia.
Nueva Orleans, Junio 13 de 1861.
Por orden del Comandante
El Sub Ayudante, G. DEL CORRAL.
14 junio—2f

Ordre de Régiment No 2.

5me Régiment, 2me Brigade, 1re division de la Milice de la Louisiane.
1—Les officiers supérieurs, les officiers d'état-major et les capitaines de ce Régiment se réuniront dans la rue Royale, No 12, vendredi prochain, 14 juin, à midi.
Par ordre du Col. R. Huot.
13 juin—2 E. SALOMON, adjudant

Chasseurs à Pied de la Louisiane.

PREMIERE COMPAGNIE.
Nouvelle-Orléans, 12 juin 1861.
LES membres de cette compagnie sont requis de se rendre à la caserne, VENDREDI SOIR, à 7 heures P. M., en petite tenue, sac au dos.
Les membres qui ne répondront pas à l'appel seront considérés démissionnaires.
Par ordre T. GENERELLY,
1juin—2 Lieutenant-commandant

Chasseurs à Pied de Jefferson.

CEUX qui désirent entrer dans les rangs des Chasseurs à Pied de Jefferson, organisé pour le service actif, donneront leurs noms à M. Ernest Commagere, Recorder des Hypothèques, Maison de Cour de Carrollton, ou à M. Theodore Guyol, rue de la Douane, No 112.
11 juin—1 E. WAGGAMAN, Capitaine

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

COMPAGNIE DE RESERVE.
Les membres de la Compagnie s'assembleront ... samedi 15 juin à 7 heures et demie du soir, au Théatre de l'Opéra entrée par la rue Toulouse.
Les membres qui ne seront pas présents à cette assemblée seront considérés comme démissionnaires. Ceux qui ne sont pas encore équipés devront y être présents et faire savoir ce qui leur manque.
Par ordre du capitaine
10 juin—6f CHS CALONGNE, secrétaire

Avis aux entrepreneurs.
DES propositions cachetées seront reçues jusqu'au 14 du courant, pour la construction d'une maison d'école sur le terrain à l'encoignure des rues Piété et Moreau pour l'usage des Ecoles Publiques du Troisième District. On peut voir les plans et cahier des charges au bureau du soussigné.
DAVID STICKNEY,
Bureau des Tow Boats, Batisses Marigny, No 4,
Troisième District. 11 juin

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 33,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond
1erfev—1an

Maison à louer.

UNE JOLIE MAISON DE RÉSIDENCE, à deux étages, située rue Ste Anne, entre Villeré et Robertson, avec citerne, water works, &c. &c. Pour les conditions, s'adresser rue Ste Anne No 42 entre Chartres et Royale. ... 11 juin

EN débarquement du navire E. D. Stephens, du Havre—400 douzaines bas et ...
1 caisse rubans velours soie assortis,
1 " dentelles
... à vendre par ETERNOD & PIAGET,
21 mai 46, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Samuel Dyer, du Havre—10 fûts vin blanc du Rhin.
1 caisse barège à voiles.
10 " mouchoirs madras
7 " mousseline pour rideaux, à vendre par ETERNOD & PIAGET,
24 mai 46, rue de Chartres

ARMES.
5 caisses fusils doubles,
30 carabines Monte-Christo,
13 pistolets
15 do à 4 et 6 coups.
A vendre par ETERNOD & PIAGET,
28avril 46 rue de Chartres

EN débarquement du navire Uncle Sam, arrivé de Bordeaux
44 barriques vin rouge Quinsac
40 do do Gombaudes
40 do do Carte ...
10 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvet fils.
A vendre par X. LAMBERT
15 mai No 82 rue des Magasins.

500 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
250 caisses bourgogne Ed. Michaux,
120 quarts Sherry et Porto,
... caisses absinthe Berger,
150 ... Eau-de-vie,
10 ponchons rhum de la Jamaïque,
20 pipes genièvre "Stag,"
300 ... eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co A. Boutin, Melacy,
200 futailles pale Ale et Strong Ale de la marque W. Younger & Co, Edinburgh,
10 ponchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.
BRULATOUR & Co.
28 ancien 51 Vieille Levée

Eaux-de-vie, vins, huiles, &c.
DOUZE futailles cognac Jean Louis 1795 supérieur.
70 quarts do do 1840
40 do do J. H. Dixon 1840
20 octaves do do
53 quarts do do 1839
27 octaves do do
72 quarts do ... 1848
55 do do Alex. de Montezin 1840
40 do do Otard, Dupuy & Co 1836.
25 do do do 1839.
24 do do F. Suzan 1825
5 pipes genièvre "Cygne".
125 quarts sherry
30 do madère
100 barriques vin rouge St Julien.
70 do do Cote de Bourg.
500 caisses do St-Julien.
400 do do Margaux.
25 do do Chateau Latour.
20 do do Cos d'Estournel.
30 do do Chateau Seguineau Margaux.
45 do do Haut Brion.
20 do do Chateau Margaux, 1846.
10 do do Chateau Lafitte, 1846.
3 do do Chateau Yquem
20 caisses champagne impérial, Bourne, & Drouet
300 paniers do ancre.
40 caisses prunes au jus
50 do sardines Guilloux.
A vendre par
3juin J. & J. TARDOS, 43 Vieille Levée.

Fabrique de Chocolat à la vapeur,

ET
MAGASIN DE CONFISERIE DU SUD,
DE
ROCHET & DE LAMARRE,
Rue de Chartres, No 31, encoignure Douane.
Ce nouvel établissement, si bien patronné dès le premier jour de son ouverture, est sous la direction immédiate de M. Rochet, dont le bon goût comme vendeur l'a rendu si populaire parmi les dames de la ville et de M. de Lamarre qui est reconnu comme un des meilleurs confiseurs en Amérique. Grâce à une étude patiente et approfondie, il a trouvé le moyen si long temps cherché, de conserver fraîches, toute l'année, en été et en hiver, les plus belles variétés de chocolat que la chaleur et l'humidité affectaient si facilement. La maison Rochet & De Lamarre emploie des ouvriers français d'une habileté bien connue et offre, aux prix les plus modérés, une variété de Confiseries, Dragées, Bonbons au chocolat, glacés, à la liqueur, à la crème et pralinés.
On trouvera les sirops les plus fins à leur table de soda. Ils recommandent plus particulièrement le sirop de bananes qui conserve le goût délicieux du fruit. Toutes les précautions ont été prises pour empêcher que le soda n'affecte le moindrement ceux qui aiment ce breuvage rafraîchissant. 8 mai—ab

MANUFACTURE DE CHOCOLATS
MAISON FONDEE en 1830. —MUE A LA VAPEUR— CAFÉ TORREFIÉ à la vapeur.
D. LOPEZ,
85, rue de Chartres, 85.
CETTE maison qui ne compte pas moins de 31 années d'existence, et qui dès son ouverture a été patronnée par l'élite de la population orléanaise, se recommande au public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.
La vue de l'usine seule serait un sûr garant pour le public de ce que peut faire un pareil établissement, si à côté de cela ne venait s'ajouter encore des machines spéciales construites d'après les propres plans de M. Lopez, l'excellence des matières premières employées à la fabrication, et enfin les connaissances qu'il a acquises dans ce genre d'affaires, voilà les seuls motifs qui lui ont acquis la réputation dont il jouit et qui lui permettent de défier toutes rivalités
Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre manufacture que celle qui se trouve
rue de Chartres, encoignure Conti,
et que tous les chocolats qui sortent de chez lui portent son nom sur les tablettes. 1av—

FRUITS.—50 caisses fruits au jus,
100 caisses fruits au jus,
100 " fruits à l'eau-de-vie,
100 " cerises à l'eau-de-vie,
10 " gelées de fruits,
10 " marmelade de fruits
100 " variantes et Cornichons
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD,
4 avril—15f 39 Vieille-Levée

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge Montferrand,
300 caisses vin rouge St-Laurent.
A vendre par E. BORDELOIS,
12mars— No. 21 rue Conti.

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Bros.)
Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,
RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59
entre Conti et Bienville, Nlle-Orléans

Taupettes de campagne.

100 douzaines taupettes recouvertes en osier, de différentes formes et grandeurs, à vendre à BON MARCHE, par ROUSSET & VOORHIES,
13 mai No 63, rue du Canal, près Chartres.
P. S.—Aussi, assiettes en FER BLANC, MOQUES, CUILLERES et FOURCHETTES 18 mai

Cigarettes
24,000 paquets de la marque "La Honradez" en débarquement du steamship Genl. Miramon, arrivé de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHER,
avril Rue Gravier, No 34

Sucre de la Havane.
DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
17 avril 64, rue des Magasins

Liste des lettres françaises

Restant à la Poste le 14 juin 1861.

A
Allenet, Tancrède 2; Allard, Hugues; Allain, A; Aussel, Joseph; Adriet, Augt; Arreten, Franes; Auam, Ggo, cordonnier; Adoue, Paul; Arostégny, Jean; Albert, N; augustin, Col. N; Augamar, E H; Arnold, J C agent; Aubert, & L.

B
Blanchet, Dr L G; Bagneris, Leon; Barras, L; Bailly, Jn; Bastidon, N; Benoit, Hortence; Bernard, Victor; Bertin, Léon; Bernard, Ph; Bernard, F Y; Bertelot, Léger; Bertonneau, Arnd; Benoit, Joseph; Benoit, Emile, accordeur de pianos; Bienvenue, Mlle; Bienvenue, Théophile Mme; Broussou Jean; Bienvenue, Neuville 3; Bidegary, Jean 2; Bastins, Frank H; Boutellier, Alexre Jue; Boisblanc, B; Bonneville, Mr; Bosto, Antée 2; Bonnot, E L E Mme; Blois, H J; Bonia, Y Justin; Bobo, B A Capt; Boudro's Restaurant; Boucree, Prosper; Bobet, Alphonse; Boisseau, Henry; Brugier, Forester; Brunet, Auguste; Kruse, Jean

C
Calvet, Dominique; Callier, John; Chandelou, veuve Mme; Cassaut, Edouard; Charpentie, P; Charlevine V A 2; Caton, Dominique; Cavalier, Théophile; Callouet & Clark; Chevalier; Chenninade; Chiquelin, Louis; Courmes, E D; Como, Celestin Mrs; Couches, Jean; Coursault, Charles; Couseau, Henry; Corveille, Jn Marie; Guré, L C; Cruzat, Mme; Cuenot, George; Chuts, Gustave

D
Darre, Louise Mlle; Debezac, Jean; Daubert, François; Dalitrau, Louis; Dastas, Jean Pierre; De Rossi, Wm; Decotts, Ludger; Delouze, Mr; De Lacruz, Raimond; Delot, L; De Bordenave, Dabere; Dégorge, Gilbert; Demony Henry; De Venet, Henri; De Vos S; De Lanoe, Wm B; Delcates, Mme; Dupre, Antoine Vve; De Lesseu, Chs; De Meritte, Jn, Jn Adams; De Morant, Félicité Mme; Des ant, tonnelier 2; Delmas, A H; Diblis, Vve Maurice; Dolliole, Etienne; Druiler, Dobie; Doura, Jean; Doberry, Jean; Duprat, Dominique; Dupuy, Pierre; Durrive, Joseph; Duverney, Louis; Duran, M; Dufour, Julius; Dupleix, Louis; De Vlat, Léontine Mlle

E
Eude, Mr; Esoupres Mme; Essard, Sella Mlle; Ezeau, Vincent; Eyma, Elizabeth, Mrs

F
Faure, Jean Marie; François, Xavier; Froumigiée, Ph; Forcelle, F O

G
Gales, Jean Marie; Garrey, tonnelier; Gasti Leon; Garnier, Clodomire; Geoh, Pierre; ... store; Gagneu, Vve Mme; Gravois, Pierre; Girardey, Camille Mlle; Girardot, Eugene; Giraud, Pierre Justin; Giraud, Amedée Etienne; Gontier S Mme; Goldswaite, C Mme; Gorbert, Charles

H
Hanzant, tailleur; Hebert, Valery A

J
Jamet J Louis; Jacob, et Jean; Jacquemin, Jacques; Jacot, Victor; Jony, Caroline, Mlle; Jouen, Prre, ferblantier; Joyal C, Mme; Jore, Marie, Mme; Justine, Mme

L
Larriviere, Norbert; Lamaux, Philippe—2; Lavastaine, Marie Louise; Laurent, V e J; Lafon M M frères; Lafarer, Marguerite; Landaimes, Mr; Launot, Léon; Lavastine, François; Laitigue, N A; La Rouche, Joe; Lamonte, Emma, miss; Laborie, Jeanne Mlle; La rosa, Vve N P; Lamotte Alexis; Lacourege, Pierre; Lecarpentier, Jacques Chs; Le Breton, B. St; Loer, Etienne, attorney; Lourauge, Jean

M
Mazet, Louis; Malsou, F; Mardis, S R; Mardy, Nicolas; Maurin, Victor; Martin, Lola Mlle; Marchou, Cécile Mlle; Masson, maître, maçon; Mancovrier, Fred. E; Mendier, E; Michel, François; Michel, Louis; Michell, Florian; Moisy, Jules; Mourain, Charles; Mementa, Jacques, libraire; Moussicq, Pierre; Munier, Eugène, encoignure St Philippe

O
Onder John

P
Pamoudon, Orida; Peccanroi Jean; Pegot, Laurent; Picard, Augt (pour information); Pine Louis; Pierre, Nicolas; Figo, Jean; Poyadou, Antoine; Preux, Euphrasie Mlle; Piercy, Joe; Poincarnier, Ab; Poitarmo, Laurent; Pujol, Andres

Q
Quena, Md; Questry, Joannt

R
Rat, Mmat; Reignier François; Renaud, Elisa Mme; Regis, entrepreneur; Reid, Jean; Reid, Sarah; Roche, Sarah Miss; Asturon, Mr; Robert, F; Roy, Pierre; Rozman, Moffre; Romani, Zenon H; Roques, Mathieu

S
Sejour, Philomene Mlle; Samson, Hypolite; Samot, Dr A

T
Tarout, J; Tapona, Mme; Taurbin, Mme L; Therin, A J B, négociant; Tachaire, boucher; Targas, ...; Tharat, Caroline, Mlle; Tarenne, Gérard, & Mathieu; Taudybue, Rachel; Tiers, A G; Teitrou, Alphonse; Thierry, C; Tresene, François; Tierrelin, Mme; Touboaux, Mary Mlle; Tronel, Charles; Toussaint, Auguste; Tramaer, Olivier; Toureillon, Julien; Tourne & Co, A; Trochard, Marie Thérèse; Trouval, Jean, Jacques; Trufats, George; Truxillo, Frans; Truxillo, Celestin

V
Vandier, Pierre de ...; Varneret, Adolphe; Viavant, Jules Mme; Vialart, Jean Baptiste; Vermerlieu, Elie

Z
Zephirin, Jacques
J. L. RIDDELL, P. M.

CARTAS ESPAÑOLAS Y ITALIANAS

Nueva Orleans, 14 de junio 1861.

1 Acosta, Jose Maria; 2 Alvarez, Castro Secundino; 3 Azzeri, ...; 4 Barbera, Antonio; 5 Barreto, Oscar; 6 Bas..., Antonio; 7 Bermudez, Angelo; 8 Barrios, ... Negt; 9 Bermudez, ...; 10 Bonito, A; 11 Carolina, Angel; 12 Castillo, Bernardo; 13 Cepeda, Bernardo; 14 Cervantes, Fernando; 15 Conde, Simon; 16 Cordo, Antonio; 17 Copola, Pepe; 18 Cosma, Antonio; 19 Cortes, ...; 20 Da Costa, Amor R; 21 De Sierra, Francisco; 22 De Prado, Antonio; 23 De la Pena, Jose Antonio; 24 De la Parra, Fernand 2; 25 De Armas y Dubroil, Ray...; 26 De Campos, Man. R; 27 De Castro, Vicente A; 28 De A..., Carmen; 29 Dominguez, Jos; 30 Dorelia, J; 31 Freitas, Antonio; 32 Fernandez, Victoriah; 33 Forato, C H; 34 Fort, S J; 35 Garcia, Aug. Marcelli; 36 Garcia, & Co, ...; 37 Garcia, ... (3); 38 Garcia, Louis; 39 Garcia y Leon, Manuel; 40 Garcia y Alvarez Vicente; 41 ...; 42 Gonzalez, M; 43 Gracia, G, por Sagi San ...; 44 Gonzales, ... Cap (2); 45 Gonzales, Fco, ...; 46 Lacosta, Giuseppe; 47 Lobos, Ramon; 48 Masa, James; 49 Mercier, B; 50 Martin, Fernandez; 51 Montes, Jose; 52 Marias, Pedro; 53 Reola, Babera; 54 Riverone, Ramon Sanches; 55 Rivera, John J.; 56 Rocci, Salvador; 57 Richoux de Blasco, Carmen; 58 Santo Genory, fratez; 59 Semenovich, Carlo; 60 Sidott, Francisco; 61 Vesaquer, Manuel
J. L. RIDDELL, P. M.

Avis aux compagnies militaires.

J. BARRÉ,
SELLIER,
CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE
Rue Bourbon, 206,
ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.)
NOUVELLE-ORLEANS.
21 mai—3m

VINGT quarts tambours Morue—
A vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti et Bienville

HOUBLON—10 balles de houblon en magasin.
Farine de lin,—20 barils de farine de lin.
Graines de lin—10 barils de graines de lin.
Bouchons—50 balles de bouchons pointus. 20 do do réguliers.
Amandes—100 sacs amandes de Tarragone.
Huile de limon—100 livres huile de limon.
Huile de lin—45 barils huile de lin anglaise.
Acide—20 carboys acide muriatique, à vendre par CUSACHS & OGDEN.
9mai Encoignure Royale et St-Philippe

LONDON Porter—45 futailles bouteilles et 1/2 bouteilles, Tennent et Barklay, Perkins & Cie, à vendre B. TURPIN,
93, rue Vieille-Levée

SERRURES françaises—1 caisse serrures à canon assortis 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pouces, à vendre par B. TURPIN,
1erjn 93, rue Vieille-Levée

RHUM de la Jamaïque et de Ste-Croix—15 poinçons en douane, à vendre par B. TURPIN,
93, rue Vieille-Levée

WHISKY d'Irlande—5 poinçons en douane, à vendre par B. TURPIN,
1erjn 93, rue Vieille-Levée

Cigares de la Havane.
CENT Mille cigares de la Havane de toutes grosseurs, tels que Regalias, Media Regalias, Brevas, Londres, Cazadores et Millar, des marques les plus recherchées—Washington, El Sol, Flor de Morales, Intimidad, etc., etc., en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
8mai Rue des Magasins, No 64

SUCRE DE LA LOUISIANE—Vieux procédé—30 boucauts prime à strictement prime,
14 do fully fair à prime,
13 do good fair,
en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par Wm F. VREDENBURGH,
24ma Rue Vieille Levée, No 36

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE,
No 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hotel St. Louis,
LES DENTS sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix séduisantes, plus de santé. La perte des dents produit l'affaissement des lèvres, les machoires se rencontrent et impriment sur le visage d'une personne à la fleur de l'âge le cachet de la vieillesse. Tous ces malheurs sont occasionnés par la négligence et en renvoyant les opérations jusqu'à ce qu'on en souffre. Pourquoi attendre jusqu'au dernier moment quand on peut éviter tout cela en ayant recours à temps aux soins d'un habile opérateur!
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
9 jan—L & M.

Dr THURBER,

DENTISTE.
SALON D'OPERATIONS,
148, rue Royale,
Entre St-Pierre et Toulouse.
1 oct—1a

Changement de domicile,

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure Royale et Bienville, la maison à côté de celle qu'il habitait précédemment; l'entrée est par la rue Bienville No 66.

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

3000 flacons dragées de santonine, de Collas et Pelletier.
1000 bouteilles sirop de Briant,
1000 bouteilles rob de Boyveau Laffecteur,
1000 flacons pilules de Vallet,
2000 flacons phosphate de fer de Leras,
1000 bouteilles elixir anti-glaireux,
2000 bouteilles eau de Vichy, naturelle,
Ainsi qu'un grand assortiment de chocolat de Vichy, préparé avec les sels naturels; pilules de Colbert, arnica montana, de Pelletier; Bonbons Collas; vin de Seguin; capsules de Mothes; parfumerie et poudre de riz fine, &c. &c.
A vendre en gros et en détail, à des prix très modérés, au grand dépot du Sud, encoignure des rues Royale et Ste Anne. ...

CATAWBA—...

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.
LE bateau à vapeur A G BROWN, partira pour les susdits ports tous les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M., du chemin de fer Pontchartrain. Il partira de Covington pour la Nouvelle-Orléans, à 7 heures du matin et arrivera lundi matin, à temps pour le convoi de 9 heures. Pour plus amples détails, s'adresser à P. A. SHAW, agent
8juin à l'encoignure des rues Gravier et Levée

LE sloop AZELIA capitaine Frans Blou, du port d'environ 10 tonneaux, partira tous les huit jours de Brashear City Baie de Berwick pour la passe de la Sabine. Il prendra le fret apporté par le railway des Opelousas, et le remettra en bon état.
DESIRE JACQUIEN, armateur
5 juin—1m Brashear City.

Avis aux Contribuables.

LES TAXES DE LA VILLE
Pour l'année 1860,
Sur les propriétés foncières, les esclaves, les licences, le capital, le revenu, &c
Sont maintenant dues,
et doivent être payées à mon bureau, à l'hotel de ville. Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non-payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.
ADAM GIFFEN,
29 avril—1m 1re p Trésorier de la ville.

AVIS.
PIERRE CASANAVE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
Comptant toujours sur le patronage de ses amis et du public en général, j'ai l'honneur de le faire savoir, que, quoique incendié ... jours rue Marais, entre Bienville et Douane (même endroit) et prêt à recevoir tous les ordres pour funérailles, et qui seront exécutés avec la plus grande ponctualité.
Egalement les ordres peuvent être laissés rue Bourbon, près St Louis, No 86. P. CASANAVE.
25mai—1m 1re p

XX ALE

de la CELEBRE MARQUE de
J. & R. TENNENT, A GLASGOW
ALE DOUBLE FORT EN BARRES et BOUTEILLES, à vendre en douane et en magasin par M. A. DE LIZARDI & Co,
24mai—1m Rue Bienville No 52

Chaudières anglaises à sucre

DES MANUFACTURES DE
& J. RANKIN,
A LIVERPOOL
CHAUDIERES A SUCRE assorties ... et de toutes dimensions ... à vendre par M. A. DE LIZARDI & Co.
21mai—1m Rue Bienville No 52

Fusils à deux coups.

NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantité ou au détail, ... à des prix couvrant les frais d'importation. Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez ROUSSET & VOORHIES,
12 mai No 63 rue du Canal.

Hotel Pradat, à Biloxi.

LES soussignés ... Mme Elizabeth Pradat, ... public que l'HOTEL DES CHÊNES VERTS à Biloxi, sera ouvert pour la saison. Un bon billard ... des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront ... au wharf de l'hotel Pradat ... d'en avertir le capitaine du steamer.
mai—3m J. B. & E. C. PRADAT

Etablissement hydrothérapique DU SUD,

Du Dr RANCE,
A BILOXI (Mississippi).
CET établissement, fondé en 1856 par le Dr Byrenbeldt, et dirigé actuellement par le Dr H. Rance sera prêt à recevoir des malades ...
24 avril—3m

Changement de local.
R. B. SYKES, encanteur, a transporté son magasin du No 45 au No 52 RUE DES MAGASINS, immédiatement au-dessus de la rue Natchez. Jours de vente, comme d'habitude, les mardi et samedis. Ventes au dehors tous les jours.
25 mars

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison ... Tout y a été disposé pour ... ceux qui y seront, comme de coutume, parfaitement traités. ...

LE DR. RANCE,
A chargé le Dr Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.
DR. ED. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris.
rue Bourbon, No. 282, entre Ursulines et St Philippe
avril—6m.

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.
NOUS avons reçu ... Wilton et Bruxelles ... de 3 à 24 pieds de large, toiles cirées ... damassée pour dessus de tables ... Abat jour, tapis ... tables et de piano, &c. ...
9 fev—ab A. BROUSSEAU & Cie

Excellente occasion
A vendre ... une PHARMACIE ... dans un des meilleurs quartiers ...
Pour plus amples informations s'adresser No 54 rue de Chartres

$50 de récompense.
... Dr RANCE, rue Bourbon, près St Philippe.
15mars—

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public.
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS
1 juin—1m

HEBERT & ESCOUSSE,

Librairie Française,
131, rue de Chartres
REÇU par le steamer BIENVILLE
NOUVEAUTES.
A Dumas—Les Garibaldiens;
G. Sand—Le marquis de Villemer;
— La Ville Noire;
— Le Capitaine Lambert;
— Le Tueur de Mouches;
— La Poste aux Chevaux;
— La Blonde Lisbeth;
— Le Livre des Médiums.
Villiaume—L'esprit de la Guerre;
— Le Curé du Pecq;
Victor Sejour—Les Massacres de la Syrie;
Pièces de théâtre diverses, &c. &c. &c
Michelet—La Mer;
Guizot—Traduction de Shakspeare ... volume.
Malgaigne—Médecine Opératoire;
Bonnet—Manuel du Capitaliste
Discours de réception de Lacordaire à l'Académie.
Réponse de M. Guizot;
Rome et les Evêques de France;
La France sans le Pape;
Le Pape et Jérusalem
Gravures.
Les Chefs-d'oeuvre de Rubens à la Cathédrale d'Anvers;
Henri IV et ses enfants;
Léonard de Vinci.
Photographies diverses

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 111, RUE DU CANAL.
CAPITAL SOUSCRIT $411.500.
—DIRECTEURS—
Alphonse Miltenberger, J. B. Gribble; E. Rochereau, P. O Nobots; G. M. Wright, A. Reichards; L. Millaudon, G. Sabatier; O. Lauve, S. M. Darby; J. M. Bacaraldo, J. Tuyes.
Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes. J. TUYES, Président
22nov—6m. 3ps J. W. HINCKS Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE

Nouvelle-Orléans
Bureau, encoignure Canal et Passage de Poste
A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:
Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.
La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, Président
S. PLASSAN Vice-Président
LOUIS BARNETT, Secrétaire
Directeurs:
S. PLASSAN, THOS. N. BLAKE; C. H. KERNION, S. NAUTRE; A. LAFOREST, F. MORENO Jr; F. MALOCHEE, PAUL QUEYROUZE; H PEYCHAUD.

Compagnie d'assurances mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

BUREAU, RUE DU CAMP, No. 35
Capital souscrit.........$301,000.
S. GANUCHEAU, Président.
AMADEO LANDRY, Vice-Président.
A. PICOLET Secrétaire.
—DIRECTEURS—
Amedée Landry, Octave Voorhies, W. G. Betterton; W. A. Gordon, Théodore Lanaux, Frank Shaw; Alf. Dolbonde, C. J. Bell, W. Cooper; John Gauly, E. Bordelois, F. Hickman; J. Lapene, D. P. Logan, P. Rotchford; E. H. Harris, C. Cavaroc, Chas J. Leeds; J. R. Robert, J. M. Wagner, J. G. McLean; A. D. Grieff, L. Boudousquié, Valery Heermann; Théodore Frois, W. A. Kent, Maglu Puig; J. B. Marinoni, J. Zolly, Wm Crust; J. A. Beauvaise, J. J. Herr, W. B. Conger.
Cette compagnie assure contre les périls des mers et ... le port et les dommages occasionnés par le feu ... aux taux courants ...

FARINE—...